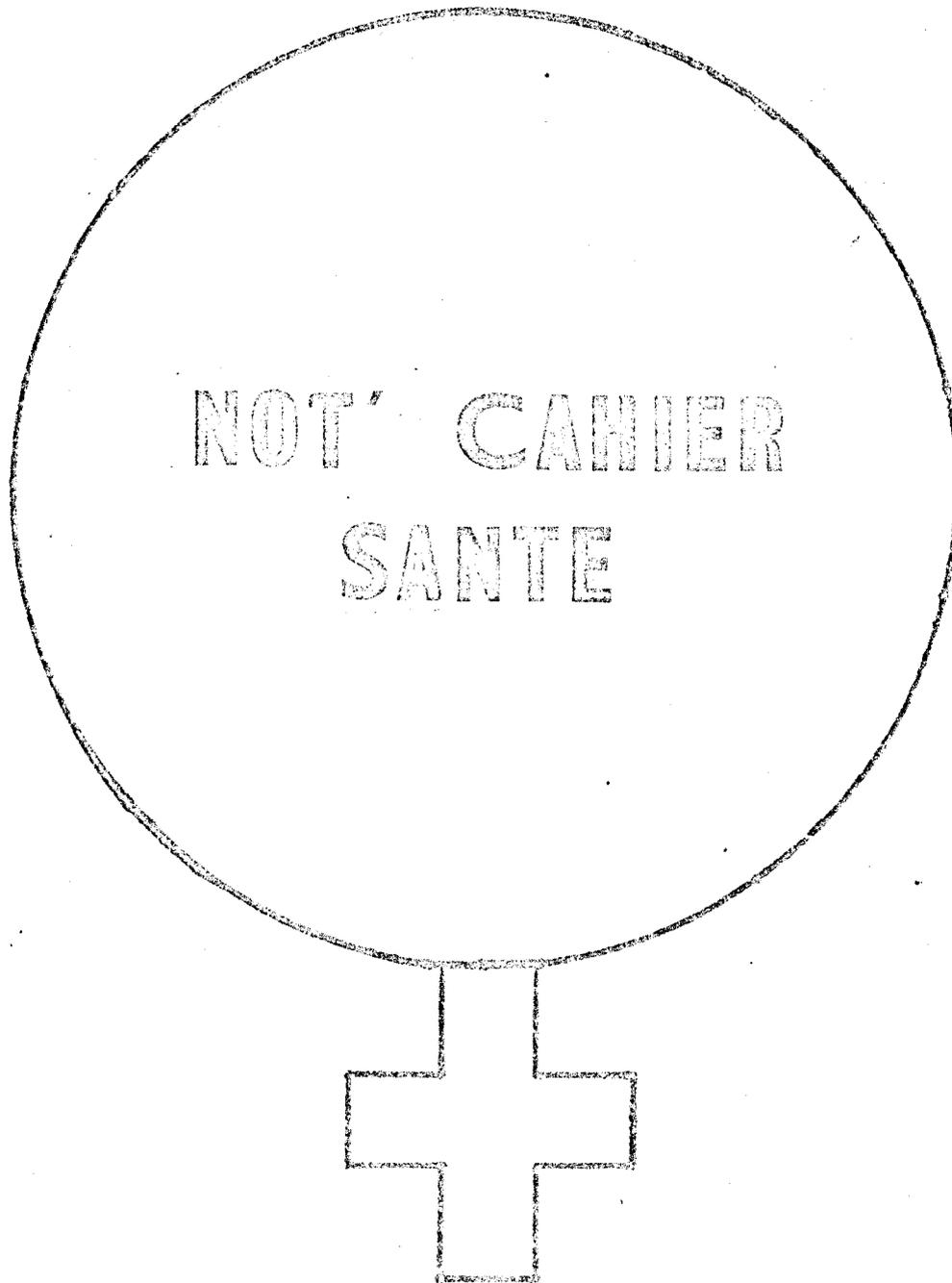


FEDERATION DU QUEBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES



MARS 1984

VOLUME 2, NUMERO 2

TABLE DES MATIERES

	Pages
En guise d'intro	1
Le coût du stérilet: médecins coupables, mais acquittés ..	2
Les capsules sous-cutanées Norplant, vous connaissez	5
A mes filles	9
Comme en toute chose, la modération a bien meilleur goût!.	10
Des hommes contraceptés, ça existe vraiment!	13
Marie Géographie	17
Nouvelles acquisitions	18

EN GUISE D'INTRO

Il paraît que 1984 sera une année spéciale. Il y en a qui croient à la fin du monde, d'autres affirment que nous commençons à sortir du marasme économique et que de belles années en perspective nous attendent. Bof! Une chose est certaine, depuis le début de l'année nous avons eu peu de temps pour nous prononcer sur ces grandes questions. En fait, nous avons autre chose à faire que d'attendre ou regarder passer ...

Comme il est permis de formuler des souhaits, les nôtres seraient les suivants: Que la relance économique ne se fasse pas au détriment de groupes tels que les nôtres. La réflexion, la sensibilisation, l'éducation que nous nous donnons entre femmes et à l'endroit des femmes ne rapportent peut-être pas des dollars, mais elles sont une contribution importante à l'avancement de la cause des femmes et ce, dans plusieurs domaines dont celui de la santé.

Pour ce qui est de la fin du monde, eh bien!, nous disons qu'en ce qui nous concerne la vie continue. Les journées sont remplies à préparer une belle rencontre sur la contraception qui aura lieu le 14 avril prochain. Et puis après, ce sera sûrement le printemps et qui dit printemps, dit bourgeonnement d'idées, de projets de toutes sortes. Alors? place à la vie! Et donnons-nous un air de rendez-vous soit à la journée du 14 avril, soit dans les pages du Cahier Santé car à rester seule dans son coin, on risque de prendre les mauvais plis de la solitude, de l'isolement. A bientôt.

LE COUT DU STERILET:
MEDECINS COUPABLES MAIS ACQUITTES

MONTREAL, 28 février 1984 - En mai 1983, la Régie d'Assurance-Maladie du Québec intentait une poursuite contre trois médecins-gynécologues de Victoriaville. Ceux-ci étaient accusés d'avoir reçu, lors de l'installation de stérilets, des rémunérations autres que celles prévues par la loi de l'assurance-maladie. Le 23 février 1984, après neuf mois de gestation, à la cour des Sessions de la Paix d'Arthabaska, le juge Jean Drouin acquittait les médecins. Dans son jugement, le juge reconnaissait toutefois que si les médecins avaient été accusés en vertu d'un autre article de la loi, il les aurait alors probablement reconnus coupables.

Et, lors de commentaires verbaux faits à la cour devant une salle remplie de femmes, le juge Drouin est allé beaucoup plus loin; pour lui, il ne fait aucun doute que les médecins qui chargent plus que le prix coûtant pour un stérilet enfreignent la loi. Mais comme l'article selon lequel l'accusation a été portée n'était pas adéquat, il s'est vu obligé de les acquitter.

Pour comprendre quelque chose, comparons les deux articles de loi en question:

Article 22, alinéa 4
 (le chef d'accusation)

"un professionnel de la santé soumis à l'application d'une entente ne peut exiger ni recevoir pour un service assuré que la rémunération prévue à l'entente et à laquelle il a droit..."

Article 22, alinéa 7

(là où le juge dit que les médecins sont coupables)

la loi ..."interdit à toute personne d'exiger ou de recevoir tout paiement d'un bénéficiaire pour un service accessoire à un service assuré rendu par un professionnel soumis à l'application d'une entente".

Qu'est-ce que tout cela veut dire?

La R.A.M.Q. a accusé les médecins de trop demander pour un stérilet car, dit-elle, le stérilet est un service assuré (article 22.4) donc payé par la Régie. Les médecins répliquent que le service assuré c'est la pose du stérilet, et non le stérilet lui-même. Ils considèrent donc devoir être acquittés car l'accusation telle que formulée ne repose sur rien.

Le juge donne raison aux médecins. Il affirme que le stérilet est un service accessoire à un service rendu. Pour lui, si le contentieux de la Régie avait fait son accusation sur cela, les médecins auraient, selon lui, été coupables.

Comment analyser cette décision judiciaire?

Est-ce que cela constitue une entourloupette?

S'agit-il d'un jugement qui vise à sauver la chèvre et le chou?

Est-ce un jugement qui veut satisfaire les revendications des femmes tout en épargnant les médecins?

Certains avocats à qui nous en avons parlé affirment que non. Tout ceci n'est pas le genre du juge Drouin qui a la réputation d'être d'une logique à toute épreuve. L'interprétation que nous sommes alors tentées de donner au jugement est qu'il constitue, d'une part, un blâme caché au contentieux de la Régie puisque la défense a été mal présentée, et, d'autre part, il comporte une invitation voilée à la présentation d'une nouvelle cause.

Notons immédiatement qu'une nouvelle poursuite ne garantirait absolument rien: un autre juge pourrait porter un jugement fort différent de celui du juge Drouin; cependant, on nous a affirmé que tout juge saisi d'une cause concernant le coût du stérilet se devrait dorénavant de prendre le jugement Drouin en considération.

Quoi qu'il en soit, il est bien évident que la bataille des femmes sur cette question est loin d'être terminée. Menée conjointement par la Maison des Femmes de Bois Francs et par la Fédération du Québec pour le Planning des Naissances et actuellement soutenue par 80 groupes, la lutte pour obtenir le stérilet à prix coûtant doit se continuer à deux niveaux:

- . Profitant de l'opinion du juge Drouin, nous devons exiger que la Régie intente de nouvelles poursuites contre des médecins ayant obtenu plus que le prix coûtant pour un stérilet. Les cas ne manquent pas; la Régie n'a qu'à piger au hasard dans sa banque de gynécologues... Cette fois, la cause devrait évidemment porter sur l'article 22.7 de la loi.
- . Par ailleurs, nous savons que lorsque les groupes se mettent à la remorque du pouvoir pour leurs actions, les piétinements et les frustrations s'accumulent inutilement. Nous croyons donc qu'il devient impérieux que les femmes accentuent leur mobilisation à ce sujet: qu'une campagne d'information massive soit entreprise pour sensibiliser les femmes à l'importance de cesser de se faire exploiter par leur médecin.

Il existe dans le réseau des Affaires Sociales du Québec des établissements qui vendent le stérilet au prix coûtant (environ 15,00\$). Ces établissements, C.L.S.C. et C.H., jouissent de services médicaux parfaitement qualifiés. En s'adressant à eux, les femmes peuvent donc économiser sans sacrifier la qualité des services qu'elles reçoivent. Elles peuvent ainsi montrer aux médecins et gynécologues qu'elles ne sont pas dupes de leurs manoeuvres.

Pensons-y. On sait qu'au Québec plus de 24,000 stérilets sont installés chaque année dans les cabinets privés d'omnipraticiens. Avec une estimation à 6,000 du nombre de stérilets installés par des gynécologues, il y aurait alors une trentaine de milliers de stérilets rapportant un profit indu à ces médecins. Si on considère - et nous sommes conservatrices - que chaque stérilet rapporte un profit net de 20,00\$ au médecin, cela équivaut à un revenu additionnel de 600 000,00\$! La meilleure façon de donner une leçon aux médecins ne serait-elle pas de les priver de ce revenu injustifié?

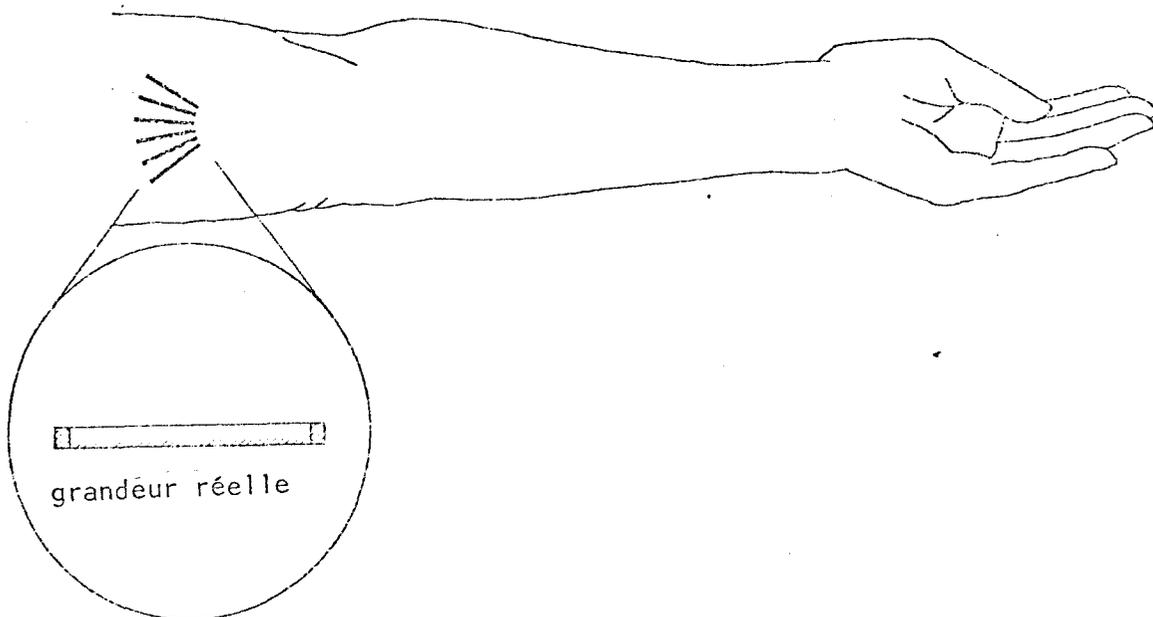
Faudra s'en reparler.

LES CAPSULES SOUS-CUTANÉES NORPLANT. VOUS CONNAISSEZ?

Depuis près de dix ans, une nouvelle méthode contraceptive hormonale, le Norplant, est à l'essai dans plusieurs pays du monde. Les études cliniques sont entreprises depuis 1975 et une demande d'approbation du produit devrait être déposée à la F.D.A.⁽¹⁾ dès 1986. C'est donc dire que le Norplant risque de faire son entrée sur le marché contraceptif dans un avenir très rapproché. Mais que savons-nous de ce produit?

Description

Le Norplant est une méthode contraceptive féminine, à base de progestérone seulement, et efficace sur une longue durée. Cette méthode consiste à insérer sous la peau, dans l'avant-bras, six (6) capsules qui ont la forme d'un petit cylindre et qui contiennent chacune 35 mg d'une hormone très connue: le levonorgestrel (progestérone utilisée dans plusieurs contraceptifs oraux). Les capsules sont fabriquées en silastic⁽²⁾ et chaque extrémité est scellée. Le silastic a la propriété de laisser s'échapper graduellement le levonorgestrel qu'il contient.



1: Federal Drug Administration: organisme gouvernemental américain qui a le pouvoir d'approuver ou non la vente des médicaments aux Etats-Unis.

2: Silastic: nom de commerce du polydiméthylsiloxane.

Action

La progestérone contenue dans les capsules passe à travers le silastic et elle s'en va dans le sang. La progestérone qui se retrouve dans le sang agit de 3 façons: elle empêche l'ovulation presque à chaque cycle, elle épaissit la muqueuse du col de l'utérus empêchant ainsi les spermatozoïdes de passer et elle ralentit la descente de l'ovule dans les trompes et rend donc l'implantation plus difficile.

Efficacité et durée

Le Norplant perd grosso modo 10% des hormones qu'il contient par année. Théoriquement, son temps de vie pourrait donc être de 10 ans. Cependant, le taux de progestérone pourrait être insuffisant pour assurer la contraception après 5 ans. Les études actuelles démontrent une bonne efficacité de cette méthode 24 heures après son installation et cela pendant cinq années. Le taux d'échec est de 0,4 grossesse/100 femmes-années ce qui se compare avantageusement à d'autres méthodes contraceptives.

Réversibilité

Pour arrêter l'effet contraceptif, il faut retirer les capsules.

Installation et retrait

L'installation des six capsules se fait sous anesthésie locale. Il s'agit d'effectuer une petite incision de 5 mm de longueur à travers laquelle on passe pour aller placer chacune des six capsules. Ceci se fait à l'aide d'un trocart (c'est une tige métallique pointue coulissant à l'intérieur d'une canule qui sert à pousser la capsule sous la peau). Cette intervention ne nécessite pas de point de suture - un bandage suffit - et elle prend entre 5 et 15 minutes. Chez quelques femmes, la plaie s'est infectée suite à l'installation des capsules sous-cutanées.

Après cinq années d'utilisation ou pour arrêter la contraception, les capsules doivent être retirées. L'intervention pour le retrait s'avère sensiblement la même que lors de la pose. Elle prend de 10 à 20 minutes et se fait sous anesthésie locale. Le temps d'intervention dépend de la masse de tissus accumulés autour des capsules. Les études actuelles font mention de quelques cas où il y a eu des difficultés pour retirer les capsules, soit qu'elles avaient été placées trop profondément sous la peau, ou encore, qu'elles s'étaient déplacées.

Où en sont les recherches

Déjà en 1967, des études de laboratoire étaient faites sur des rats et des lapins. Les premières études de capsules sous-cutanées faites sur des humaines s'effectuèrent au Chili. Ces premières capsules contenaient une progestérone synthétique appelée chlormadinome acetate. L'étude a été discontinuée après que l'on eut trouvé que cette hormone avait des effets néfastes chez les chiennes beagle et que sa vente fut interdite aux Etats-Unis.

De 1970 à 1978, plusieurs études ont été menées sur des capsules sous-cutanées contenant d'autres sortes de progestérone. Celles à base de norethindrone se sont avérées très peu efficaces (21 grossesses chez 112 femmes ayant utilisé ces capsules pendant un an ou moins). Les capsules à base de norgestrienone sont efficaces mais sur une durée assez courte (12 à 18 mois). Enfin, le levonorgestrel apparaît efficace sur plus de 5 ans. Ces premières études ont permis de déterminer le nombre et la grandeur des capsules à insérer ainsi que la meilleure sorte de progestérone à utiliser compte tenu des critères efficacité/durée.

En 1975, une étude des Norplant (capsules à base de levonorgestrel) est mis en branle, étude qui devrait être terminée en 1986. Des femmes de l'Egypte, de la Thaïlande, de l'Equateur, de l'Indonésie, de la Turquie, de la Finlande, du Chili et de la République Dominicaine participent à cette étude où l'on compare les capsules Norplant à d'autres capsules sous-cutanées à base de norgestrienone et au stérilet T ou 200. En tout, 816 femmes auront utilisé le Norplant pendant cette étude.

Effets sur la santé des femmes

Des résultats de cette étude nous sont déjà parvenus. L'efficacité du Norplant sur une longue durée est démontrée (0,4%). Quelques problèmes ont été rencontrés qui sont reliés à la pose (cas d'infection) ou au retrait des capsules (difficultés à trouver les capsules et nécessité, dans un cas, d'effectuer une longue incision pour la retrouver).

Les problèmes mentionnés le plus souvent par les femmes sont d'ordre menstruel:

- . saignements menstruels irréguliers (jusqu'à 8 saignements en 3 mois)
- . menstruations douloureuses
- . absences de menstruation (qui peut laisser croire à une grossesse)
- . menstruations prolongées.

Ces problèmes semblent diminuer après plusieurs mois d'utilisation, mais ils sont la raison la plus fréquente pour arrêter l'utilisation des capsules Norplant.

Le Norplant peut affecter le poids, la libido. Il peut avoir des effets secondaires comme des maux de tête, nausées, acné. En fait, le Norplant semble comporter les mêmes risques et effets secondaires que les contraceptifs oraux à base de progestérone seulement (mini-pilule). Des recherches récentes établissent des liens entre la progestérone contenue dans les pilules contraceptives et les risques d'accidents cardio-vasculaires. Qu'en est-il des capsules sous-cutanées Norplant? Cette méthode comportera-t-elle les mêmes risques? Rien n'est dit là-dessus, cependant que les contre-indications des contraceptifs oraux ont été retenues par les chercheurs comme contre-indications à l'usage du Norplant.

Depuis longtemps, les chercheurs veulent trouver une méthode qui serait à la fois très efficace, pendant une longue période et qui une fois installée ne requiert aucune préoccupation. Le Norplant répond à ces critères. De toute évidence, on a voulu développer ce type de méthode d'abord et avant tout pour les femmes du Tiers-monde. Le Norplant serait-il l'outil parfait pour contrôler les populations du Tiers-monde? Il assure l'infertilité des femmes à long terme et sans que celles-ci n'exerce aucun contrôle sur la méthode hormis l'acceptation de l'intervention.

Tout indique que cette nouvelle méthode contraceptive sera mise en marché dans les années à venir, les études ayant démontré une très bonne efficacité, qui ne demande pas de surveillance (mais est-ce un avantage?), comportant des effets secondaires et risques relativement semblables à des méthodes déjà approuvées et qui semblent bien acceptées par les femmes.

ET NOUS, QU'EN PENSONS-NOUS?

DERNIERE HEURE:

Depuis novembre 1983, la vente du Norplant est approuvée en Finlande, pays où l'on manufacture ces capsules sous-cutanées. C'est le premier pas: d'ici 3 ou 4 ans, le produit pourrait être disponible dans 40 autres pays dont les Etats-Unis.

Note: La majorité des informations contenues dans ce dossier proviennent du Studies in Family Planning, June/July, 1983.

A mes filles

Mon corps de quarante ans
tant de fois laboulé
quatre fois ensemencé
tu as donné
fleurs et fruits
lait et vigne
mon corps de quarante ans
à la source de vie tarie
mais non l'Amour

mon corps
aux seins qui se reposent
et fléchissent
mais non la Faim

mon corps
au ventre qu'ils ont coupé
sans tendresse
et qui n'est plus le même
mais non le Cri

mon corps
aux cuisses fatiguées
piliers et berceau de l'enfant
aux cuisses sillonnées
mais non le Sommeil

mon corps
au sexe asséché
par ses racines extirpées
mais non la Soif

mon corps de quarante ans
à la mémoire vibrante
mon corps
traversés de tous ses chants
aujourd'hui
je te chante
je peux enfin m'habiter

Mes filles déjà me recommencent

Julie Stanton
(Je n'ai plus de cendre dans la bouche)

COMME EN TOUTE CHOSE, LA MODERATION A BIEN MEILLEUR GÔUT!

Seriez-vous étonnées si l'on vous disait que le stress est un mécanisme normal et sain dans le fonctionnement de notre organisme? Et même que sans lui l'humanité ne serait probablement pas rendue où elle en est à cause des prouesses qu'il nous amène à faire? A entendre ou à lire de telles déclarations avouons qu'un sursaut de surprise nous envahie!

Le phénomène du stress nous semble a priori tellement contre nature, destructeur qu'il est difficile de croire aux rôles importants qu'il joue dans notre survie physique et psychologique. Il faut bien le dire, le stress a fort mauvaise réputation, surtout dans notre société où il semble être à l'origine de bien des maux et des maux.

Un concept qui laisse des traces...

Le stress est défini comme un concept, c'est l'abstraction pure. Pour s'expliquer en quoi il consiste concrètement il faut tenir compte de trois choses: ses causes, c'est-à-dire les facteurs qui le déclenche, le mécanisme physique par lequel il s'opère et finalement ses effets ou manifestations internes et externes affectant notre santé.

Le stress fait appel à la mobilisation de toutes nos ressources internes. Lorsque nous faisons face à une situation un peu spéciale notre organisme se met en branle et se prépare à agir: donc un message est reçu et une réponse va suivre aussitôt. Le mécanisme physique qui s'opère par la suite est un peu complexe à comprendre pour qui les connaissances liées au fonctionnement du corps humain sont un mystère. Ce que nous retenons d'essentiel c'est que le stress prend forme avec l'injection d'hormones supplémentaires dans le sang: ces hormones sont l'adrénaline et les corticostéroïdes. Bien sur ces hormones sont présentes en tout temps dans notre système, elles exercent plusieurs fonctions essentielles mais elles ont aussi comme caractéristiques particulières d'être des "hormones d'urgence".

L'augmentation du taux de ces hormones dans le sang entraîne un surplus temporaire d'énergie qui nous permet d'affronter diverses situations. Et c'est à ce moment que les effets se manifestent, ils peuvent être tout autant positifs que négatifs.

Le stress peut être causé par des choses agréables comme la préparation d'une grande fête entre amies et par d'autres moins drôles telles une épreuve difficile à surmonter, une surcharge de travail, etc. Notre organisme ne fait pas de distinction entre les deux: il réagit de la même façon. Le stress est sain s'il s'exprime de façon temporaire en nous fournissant la dose d'énergie nécessaire pour passer au travers d'une situa-

tion, un évènement. On ne peut en dire autant du stress chronique.

Les effets du stress chronique

Le surplus d'hormones secrétées a des effets sur tout le corps et si elles sont présentes de façon continue, en quantité supérieure à la normale, plusieurs de nos fonctions s'en trouveront affectées. Afin de mieux comprendre nous donnons quelques exemples:

- . le stress constant est considéré comme le facteur le plus important dans l'apparition de la crise cardiaque car le débit cardiaque et la tension artérielle sont constamment élevés;
- . le surplus hormonal entraîne une augmentation du sucre dans le sang qui à la longue peut déclencher un diabète;
- . même phénomène pour la production d'acide au niveau de l'estomac. L'augmentation en acide entraîne la formation d'ulcères;
- . l'augmentation en corticostéroïdes affaiblit le système immunitaire ouvrant ainsi la porte aux infections de toutes sortes et aux cellules cancéreuses;
- . le stress est souvent associé à une plus grande consommation d'alcool qui elle est responsable de la cirrhose du foie

Parmi les effets du stress nous venons sans doute de voir les plus lourds et les plus graves de conséquences. A côté de cela il y existe une multitude de manifestations physiques plus bénignes: constipation, furoncle, troubles de digestion, douleurs musculaires (points de tension), etc.

Des solutions?

Il y en a bien sur. D'abord bien se connaître et être vigilante par rapport à soi-même. Il est possible de se dépasser à l'occasion mais pas tout le temps. Il faut être en mesure d'identifier clairement la ou les sources de notre stress: est-il lié à notre environnement physique, social, à de l'insatisfaction, à des frustrations répétées?

Les causes étant connues il devient plus facile d'envisager des moyens à prendre pour faire face au stress. D'abord des moyens pour diminuer les facteurs de stress: examiner au jour le jour les situations où nous fonctionnons sous pression et tenter d'en éliminer le plus possible. Des exem-

ples de cela: être continuellement à la course, la compétition, les multiples responsabilités à mener de front, etc.

Ensuite viennent les moyens pour réduire le niveau de stress: dans la mesure du possible trouver des façons de laisser sortir la pression et de dépenser le trop plein d'énergie à travers des choses que l'on aime. Certaines auront des préférences pour des exercices physiques, des sports violents alors que d'autres opteront pour des activités plus calmes telles la musique, la lecture, la relaxation, etc. L'important est que l'activité choisie procure de la détente.

Nous avons des moyens pour combattre le stress, encore s'agit-il de choisir les bons. Les pilules, alcool, cigarettes ne sont que de pauvres béquilles. Non seulement ces faux moyens ne permettent pas de régler les causes et effets du stress mais en plus ils engendrent eux-mêmes d'autres types de problèmes au niveau de la santé.

Finalement la lutte contre le stress dépend beaucoup de notre capacité à y faire face.

Source: réflexion à partir de "La lutte contre le stress" in Les piliers de la santé de Serge Mongeau.

DES HOMMES CONTRACEPTES ÇA EXISTE VRAIMENT!

Récemment, les media révélaient au peuple qu'une organisation vouée à la contraception masculine fonctionne au Québec depuis quelque temps. La nouvelle était sûrement de taille puisque ces messieurs ont eu droit à:

- . quatre (4) articles en page 3 de La Presse
- . une chronique de la très sérieuse et chevronnée Lysianne Gagnon (La Presse)
- . un éditorial de Marcel Adam (toujours La Presse)
- . plusieurs lignes ouvertes à la radio montréalaise.

Bien sûr, ici à la Fédération, nous étions déjà au courant de ce mouvement, nous nous intéressons à ce qu'ils font et pensent. Mais, il ne nous semblait pas opportun de s'énerver avec cela. Or, le battage journalistique que nous avons observé ces derniers temps sur cette question, nous amène à certaines réflexions et questionnements que nous avons le goût de partager avec vous.

Bravo les hommes!

Enfin des hommes s'occupent activement de contraception. Ils se contraceptent, disent-ils. Evidemment, nous ne pouvons qu'applaudir devant cette prise en charge masculine d'une responsabilité que nous avons toujours rêvée conjointe. Eh bien, applaudissons puisqu'il le faut, comme nous applaudissons l'homme qui prend en charge le lavage de ses bas ... les changements de couche du bébé ... les repas quotidiens ...

Mais, n'oublions pas que les applaudissements sont généralement réservés aux performances sur scène. Applaudir les hommes "contraceptés" n'est-ce pas leur donner un statut exceptionnel. Nous applaudissons-nous pour notre propre responsabilité contraceptive, nos lavages de bas, les couches changées, les repas?

Y a-t-il quelque chose-là?

Quatorze (14) hommes se penchent sur la contraception masculine au Québec - dont une dizaine peut-être expérimentent actuellement la culotte trouée. Ces hommes font sensation. Lors d'un récent colloque auquel nous assistions deux d'entre eux ont été littéralement assiégés par les participants-es. On n'avait d'yeux et d'oreilles que pour eux.

Quatorze (14) hommes travaillant en contraception masculine, ce n'est pas rien, mais avouons qu'en comparaison avec les millions de femmes pour qui la contraception est une préoccupation quotidienne depuis l'âge de 12-13-14 ans, quatorze hommes c'est pas grand'monde.

Pourquoi alors cet intérêt démesuré par rapport au peu d'intérêt qu'on accorde à la contraception féminine?

L'an dernier, quant nous avons voulu expliquer à la télévision notre approche à la contraception, on s'est fait répondre que c'était sans intérêt parce que philosophique!

Le slip troué amènerait-il donc une telle révolution contraceptive? Ou est-ce plutôt parce que la gravité de la voix donne une portée universelle et une importance à ce qui est exprimé?

Moi, j'mets mon sperme où ça m'plaît!

L'expérimentation en contraception masculine s'accompagne, affirme-t-on, d'une réflexion à l'avenant.

Rien de plus normal; nous en savons toutes quelque chose.

Il y a aussi des affrontements; ça aussi c'est normal mais certaines attitudes de ces messieurs semblent inquiétantes.

Pour certains, s'occuper de contraception masculine c'est porter la co-responsabilité de leur fertilité.

Pour d'autres, c'est tout autre chose.

Il a a ceux qui opposent à notre volonté de s'approprier notre corps leur "libre droit à l'éjaculation stérile"

ou encore ceux qui ont fait leurs le "un enfant quand je veux, avec qui je veux".

Ne reconnaissez-vous pas toutes ces phrases. Elles ont pour nous un air de déjà dit n'est-ce pas? Que veulent-elle dire au juste? Reprenons les revendications des femmes à notre propre avantage? La question est troublante car elle laisse entendre que la situation des hommes face à leur fertilité est le verso de celle des femmes. Pour nous, cela devient une nouvelle pilule difficile à avaler.

Le fait est qu'actuellement "la procréation échappe aux hommes dans la mesure où ils ne peuvent être pères que si les femmes le veulent bien! Certains hommes vivraient cette situation comme une perte de pouvoir, le premier. C'est possiblement contre cette perte de pouvoir qu'ils réagissent. Certains mouvements français et américains seraient d'ailleurs très avancés dans leur revendications à ce sujet.

Soyons vigilantes face à nos propres contraceptés. Qui sait quelle orientation prendra leur pensée?

Le condom, connais pas!

Faire un reportage de quatre pages dans "le plus grand quotidien français d'Amérique" sur la contraception masculine et réussir à évacuer le condom, et bien faut le faire. C'est pourtant ce qu'a réussi la journaliste. Cela démontre aussi le désintérêt des "contraceptés" pour la question.

Certaines hypothèses nous viennent en tête ...

Hypothèse numéro 1

Le condom ne répond pas à tous les critères idéals d'un contraceptif: il intervient durant l'acte sexuel et n'est pas à 100% efficace. Il serait donc à rejeter?

Pauvres de nous, qui ne pouvons pas nous permettre de faire les difficiles, de nous attarder à de telles subtilités; nous devons nous contenter de nous accommoder de ce qui nous est proposé. En somme partager la politique du moins pire.

Les hommes eux peuvent se permettre ce raffinement puisqu'ils ne porteront jamais le poids d'une erreur contraceptive. Autrement dit, dans ce cas-ci comme dans bien d'autres: les filles c'est pas pareil ...

Hypothèse numéro 2

Dans un lexique tout à fait renouvelé, l'Office de la Langue Française du Québec pourrait fort bien donner au condom les synonymes suivants: "ouache", "caca" et en plus savant "éteignoir de concupiscence". Car tout le monde sait bien que les condoms réduisent la jouissance ... mâle. Entendons ici que ça risque d'allonger un peu la période du coït avant l'éjaculation.

Et puis ... les hommes ne sont-ils pas des êtres de pulsion (pour citer notre sexologue mâle préféré J.Y.D.) pour qui tout part du pénis pour retourner au pénis. Dans ce contexte, une fois pris les détours nécessaires pour satisfaire aux exigences de la complémentarité érotique (dixit même sexologue) de la partenaire - une bonne éjaculation coïtale relativement rapide ne reste-t-elle pas le signe d'une virilité vigoureuse?

Hypothèse numéro 3

Quelqu'une de nos amies, avec un excellent sens de l'à-propos se demandait récemment, si dans le fonds il ne faudrait pas considérer le condom comme une forme de contraception féminine? Voyons-en certaines caractéristiques:

- . disponible en pharmacie aux hommes et aux femmes également
- . se glisse aussi bien dans le sac à main que dans la poche (sans vilain jeu de mots)
- . protège les hommes et les femmes des maladies transmises sexuellement
- . peut être proposé et installé par la femme
- . la volonté d'utilisation et l'utilisation sont vérifiables - donc contrôlables à chaque fois.

Bref ... le condom est le contraceptif masculin sur lequel les femmes ont un certain pouvoir.

Est-il pensable que cela ait quelque chose à voir avec sa non-acceptabilité?

Que de questions impensables??????????????

Plus ça change ...

Finalement, la seule grande question qu'on doive peut-être se poser face à ce phénomène c'est à savoir s'il présage d'un changement profond au niveau des rapports hommes-femmes.

Si,
c'est une question de conservation de pouvoir
c'est une façon de récupérer nos luttes
c'est une réaction de peur face à l'autonomie des femmes
Nous aurons peut-être une autre grosse et pénible lutte à livrer ...
encore une fois.

Si,
c'est une question de co-responsabilité
c'est un signe de reconnaissance de l'égalité des femmes
c'est un signe de respect et d'engagement face à l'enfant
Nous aurons au Québec 14 mutants avec qui quelques québécoises auront
le plaisir d'établir des véritables rapports égalitaires. Une véritable révolution!

Marie Géographie - par Anne Sylvestre

On a tant navigué sur tes canaux
 on a fait tant de vagues sur ta peau
 on a tant labouré ton ventre
 on a tant escaladé tes sommets
 tant exploré ton monde au plus secret
 reposé le long de tes pentes
 avec espoir ou épouvante
 que se défait le paysage
 que se décale ton image
 et qu'on voudrait que tu te voies
 déjà moins belle qu'autrefois

mais pourtant que tu est belle Marie
 Marie Géographie
 belle comme un pays
 comme un peys meurtri

sinuant bleues tout comme fleuves
 comme rivières et ruisseaux
 tes veines marquent sous la peau
 gonflant sous des tendresses neuves
 ne nous cache plus tes méandres
 ils sont emplis de notre sang
 ils nous ont tous rendus vivants
 s'ils t'ont laissée un peu plus tendre
 c'est alors que tu es belle ...

si au plus doux de tes collines
 se produisent hier ou demain
 quelques glissements de terrain
 tu n'en dois pas être chagrine
 ne regrette rien pour la source
 où tous ensemble nous buvions
 même si quelques alluvions
 sont venues la rendre plus douce

c'est alors que tu es belle ...

s'il a neigé même en automne
 dans la forêt de tes cheveux
 si tes rameaux sont moins nombreux
 si toute couleur t'abandonne
 ne cherche plus les artifices
 si tu renonces à flamboyer
 tu est si douce à regarder
 beau cygne sur l'étang tu glisses
 c'est alors que tu es belle ...

n'écoute pas ceux qui racontent
 que tu as perdu ta beauté
 tu n'en finis pas d'exister
 fleuve tu vois tes eaux qui montent
 tu t'es multipliée sans guerres
 et c'est si beau pour un pays
 de croître sans avoir failli
 d'ignorer même les frontières

moi, je dis que tu est belle Marie
 Marie Géographie
 belle comme un pays
 comme un pays meurtri

oui tu est belle Marie
 Marie Géographie
 qui n'as jamais fini
 de nous donner la vie.

NOUVELLES ACQUISITIONS

THE WOMEN'S HEALTH MOVEMENT

Si vous voulez tout savoir sur le mouvement de la santé des femmes, voici le livre qu'il vous faut. Si vous voulez faire le point sur les liens entre le féminisme, la santé et la remise en question du pouvoir médical, cet ouvrage est le livre à consulter.

Il comprend des chapitres sur: l'historique du mouvement; les femmes, la médecine et l'ordre moral; les grands sujets reliés à la santé et au féminisme. Mais le plus intéressant est peut-être celui qui porte sur les stratégies de changement où sont décrits les multiples visages que peut prendre l'action dans ce domaine. L'ouvrage se termine par un index des périodiques et des groupes en santé des femmes ainsi que par une imposante bibliographie.
Un document important.

Sheryl Burt Ruzek, THE WOMEN'S HEALTH MOVEMENT, Feminist Alternatives to Medical Control; Praeger Publishers; New York; 1978; 351 pages.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

C.S.N., Choisir la santé, 1983, 136 pages.

Ce document de travail a été produit par la C.S.N. en vue d'une large consultation des organisations populaires et syndicales sur la politique de santé au Québec. Les causes sociales de la maladie, la nécessité de démocratiser les services, les aspects spécifiques de la santé des femmes, la santé mentale et les services sociaux y sont traités. Au chapitre de la santé des femmes, il est intéressant de constater qu'on y reprend plusieurs revendications mises de l'avant par les groupes de femmes touchant la contraception, l'avortement, l'accouchement, la ménopause, etc... Ce document a été produit par une équipe de militant-es de la C.S.N. et il devrait servir d'outil de discussion dans les syndicats. Un document intéressant pour connaître la teneur des débats à venir au sein de cette centrale.

Disponible dans les différents conseils centraux de la C.S.N.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

C.Dugas, L.Picard, M. Duval, Développer des services en post-natal: une expérience à tenter, 1983, 54 pages.

"Cette brochure qui s'adresse aux intervenant-e-s, tant professionnels que bénévoles, présente sous un éclairage nouveau la problématique du

du post-natal, cette période si difficile à vivre pour toutes les mères, et encourage les intervenant-e-s à développer des services pour que la société prenne sa part du fardeau".

C'est en ces termes que le comité organisateur du 8 mars de la région de Mont-Laurier nous présente le document qu'il a produit. Ici, le post-natal est inséré dans une problématique globale de la situation des femmes. Après avoir identifié les besoins des femmes, besoins qui peuvent être d'ordre physiologique, psychologique, social, environnemental et d'apprentissage technique, les auteures font le tour des services existants dans leur milieu pour finalement dégager des recommandations. En trame de fond, on trouve une volonté que les femmes ne portent plus seules le poids de la maternité et que la société reconnaisse ses responsabilités.

Le comité organisateur du 8 mars a envoyé cette brochure à tous les C.L.S.C. et elles demandent aux groupes femmes de vérifier auprès des C.L.S.C. de leur région ce qu'ils en ont fait et s'ils sont en accord avec les revendications mises de l'avant.

Une brochure à lire, à garder et à se servir.

On peut se la procurer gratuitement en s'adressant à:

Michelle Duval, organisatrice communautaire
C.L.S.C. des Hautes Laurentides
C.P. 178
Mont-Laurier (Qc)
J9L 3G9

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Colloque international sur la contraception vue du côté des femmes.

Organisé par le Mouvement Français pour le Planning des Naissances.
(M.F.P.N.).

A partir d'une enquête sur la contraception réalisée par le M.F.P.N., des personnalités françaises et d'ailleurs ont participé à un colloque sur la contraception vue du côté des femmes.

Ce document regroupe, en plus des résultats de l'enquête, les exposés faits lors de ce colloque: quelles règles sont imposées aux femmes à travers la contraception médicalisée, le débat politique de la contraception, compte-rendus d'expériences pratiques, dossier depo-provera, rôle thérapeutique des hormones, etc. Voilà autant de sujets abordés

lors du colloque. Un document précieux en terme de réflexion et d'information... malheureusement pas disponible au Québec. Vous pouvez toujours essayer de le faire venir directement:

M.F.P.N.
94 BD Massena
9 Villa D'Este
75013 Paris

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*